

Bords de Veyle
Bourg-en-Bresse Agglomération
Bresse Dombes Sud Revermont
Bugey Vallée de l'Ain
Canton de Chalamont
Canton de Coligny
Canton de Montluel
Centre Dombes
Chalarnonne Centre
La Vallière
Miribel et Plateau
Montrevel-en-Bresse
Monts Berthiand
Pays de Bâgé
Plaine de l'Ain
Pont d'Ain Priay Varambon
Treffort en Revermont
Vallée de l'Albarine

Le Lien

Lettre d'information d'Organom, décembre 2010

n°9

À LA UNE

Débat d'orientations budgétaires : la baisse des tonnages devrait se poursuivre en 2011

Réuni à Péronnas le 9 décembre, le Comité syndical a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2011. Bernard Perret, vice-président en charge des finances, a dressé le bilan chiffré des trois dernières années : Organom constate une baisse sensible des tonnages traités (-8% entre 2008 et 2010, tous déchets confondus) et cette tendance devrait s'affirmer en 2011. Seuls les encombrants de déchèterie maintiennent des tonnages stables sur cette période. La baisse des ordures ménagères est la plus importante avec moins 10 % entre 2008 et 2010. A travers le Programme local de prévention et de réduction des déchets mené par le syndicat depuis 2009 et soutenu par l'Ademe, ces chiffres devraient donc continuer à baisser pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement. De plus, afin de préserver les dernières capacités de stockage sur le site actuel de La Tienne, le syndicat doit poursuivre les externalisations, c'est-à-dire le traitement d'une partie de ses déchets par des structures partenaires, à savoir les incinérateurs situés à Bourgoin-Jallieu et à Villefranche-sur-Saône. En moyenne, le coût de ce traitement est autour de 100 € la tonne de déchets.

A partir de ces constats et face au démarrage prochain des travaux de l'unité de traitement Ovade, les élus ont adopté les contributions des EPCI membres pour l'année 2011 : la contribution à l'habitant est maintenue à 3 € et la contribution à la tonne de déchets traités passe de 85 € à 90 € HT. Celle-ci s'élèvera donc à plus de 7 M€. Le comité syndical a également fixé les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2011 : ils connaissent une hausse de 1,668% selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

Un système de bonus/malus plus incitatif

Dès fin 2009, Organom avait annoncé le changement du système de bonus/malus afin de rendre ce dispositif encore plus incitatif pour les collectivités. Ainsi, le nouveau mode de calcul mis en place pour 2011 prend en compte uniquement les tonnages d'ordures ménagères et d'encombrants, c'est-à-dire les déchets réellement pris en charge par le syndicat. Un malus sera ainsi appliqué à 7 EPCI tandis que les 11 autres bénéficieront d'un bonus. Rappelons que les bonus équivalent aux malus : ce dispositif n'a donc aucune incidence sur la contribution globale annuelle versée par les EPCI à Organom.

A lire...

- **L'édito**
de Monique Duthu
page 2
- **Espèces protégées et mesures compensatoires**
page 3
- **Observatoire des odeurs : 1^{er} bilan**
page 4

EN BRÈF



► **Oubliez la vaisselle jetable, pensez aux gobelets réutilisables !** Organom met gratuitement à la disposition des organisateurs d'événements des gobelets réutilisables et prend en charge le transport et le lavage. Menée dans le cadre du Programme local de prévention, cette opération vise à réduire les déchets issus des manifestations sportives et culturelles, et à diminuer voire supprimer l'utilisation des gobelets plastiques jetables.

► **Plus d'infos :** Elodie Chandelier, 04 74 45 35 55, e.chandelier@organom.fr





“ Soyons des élus responsables ! ”

En septembre dernier, le Comité syndical s'est prononcé en faveur d'une expertise pour évaluer les remarques de la Chambre régionale des comptes et mesurer les conditions dans lesquelles le projet Ovade pourrait évoluer. En effet, je rappelle que la CRC a fait l'examen de notre projet dans le cadre d'une étude nationale sur la gestion des déchets. Dans son rapport, elle s'interroge principalement sur l'équilibre économique de l'avenant voté en 2008 qui porte sur le tri hydraulique d'une partie des déchets et sur le séchage des lixiviats grâce à la chaleur récupérée sur l'unité de traitement. De plus, l'Etat s'apprêterait à revoir à la baisse les tarifs de rachat de l'électricité produite par les usines de méthanisation... Nous constatons également l'évolution à la baisse des tonnages de déchets ménagers résiduels qui devrait s'accroître avec les actions de prévention que nous mettons en place. Suivre les recommandations de la Chambre aurait des incidences techniques et financières sur le projet global qu'il est donc nécessaire de mesurer. Les élus responsables que nous sommes, garants de l'utilisation des fonds publics, doivent avoir tous les éléments nous permettant de mesurer les impacts des évolutions évoquées et ainsi de mener à bien le projet en connaissance de cause et dans les meilleures conditions. Il n'est pas admissible que les élus qui nous suivront aient à assumer demain les erreurs que nous ferions aujourd'hui. La mission d'expertise économique, juridique, technique et environnementale sera donc réalisée au premier trimestre 2011.

Monique Duthu
Présidente d'Organom
Maire-adjointe
chargée du développement durable
de la Ville de Bourg-en-Bresse

La caractérisation des ordures ménagères se poursuit

La seconde campagne de caractérisation des ordures ménagères a débuté le 19 novembre et se poursuit jusqu'au 21 décembre. 25 bennes auront été caractérisées à raison d'une benne par EPCI et de sept bennes réparties sur le périmètre d'Organom collectant principalement des déchets issus des activités professionnelles. A l'instar de la première campagne réalisée en juin 2010, elle suit un protocole strict d'échantillonnage, de séchage puis de tri. La caractérisation des ordures ménagères est réalisée sur sec, selon la méthode utilisée lors du Modecom de l'Ademe. Le tri des échantillons séchés est effectué selon 13 catégories et 46 sous-catégories. Les premières tendances ont été révélées par les résultats de la première caractérisation. Celles-ci seront donc affinées grâce à cette seconde campagne qui permettra au final une analyse la plus fine possible du contenu de nos poubelles.



Les résultats cumulés des deux campagnes réalisées en juin et décembre 2010 permettront non seulement de décrypter le contenu de nos poubelles, mais aussi de calibrer au mieux les équipements de tri mécano-biologique et les digesteurs de la future unité Ovade, en particulier grâce au taux d'humidité détecté et à la granulométrie des déchets.

EN BRÈF

► 96 foyers témoins prêts à réduire leurs déchets pendant une période test de 6 mois.

Le Forum annuel de la prévention des déchets organisé par le syndicat a marqué le lancement de l'opération *Foyers témoins pour la réduction des déchets* le 23 novembre dernier à Saint-Etienne-du-Bois. Pour cette première édition, menée en partenariat avec Hélianthe, 7 collectivités ont recruté les familles au sein de leurs communes. Chaque foyer s'est engagé à peser l'ensemble des déchets produits entre décembre 2010 et juin 2011, et à adopter 3 gestes de prévention au choix pour réduire les quantités produites. Parmi ces gestes, on peut noter : utiliser des sacs réutilisables, apposer un *stop pub*, imprimer moins, boire l'eau du robinet, faire du compost, etc. Ces 96 foyers seront suivis, conseillés et aidés par Hélianthe, qui fournira trucs et astuces pour consommer mieux et réduire la toxicité de nos déchets. A partir des résultats et des constats réalisés, les collectivités poursuivront la sensibilisation des habitants aux gestes les plus pertinents pour réduire ses déchets et Organom lancera une deuxième opération *Foyers témoins* auprès d'autres collectivités en 2011/2012.

Espèces protégées : 145 hectares de mesures compensatoires

Dans le cadre du projet Ovade, le défrichage des bois de La Tienne et la destruction de l'habitat de certaines espèces protégées nécessitent la mise en place de mesures compensatoires. Outre les 38 ha de reboisement prévu, 145 ha de compensation sont apportés au titre des espèces protégées. En effet, l'inventaire réalisé au cours de l'été 2010 a permis d'identifier trois familles impactées sur le site de La Tienne.

-Les **amphibiens** (grenouille agile, salamandre tachetée, triton alpestre), les **odonates** (plusieurs espèces de libellules), les **reptiles** (orvet notamment). Ces espèces exigent une restitution ou une création de milieux humides. 17 ha sont impactés et 40 ha de compensation sont demandés.

-Les **oiseaux** (chouette hulotte et pic épeiche), les **insectes sapro-xylophages** vivant sur bois morts. 17 ha impactés pour

35 ha de compensation, sur lesquels il sera mis sous protection trentenaire des îlots de sénescence.

-La **bacchante**, papillon brunâtre de 5 à 6 cm d'envergure : 14 ha sont impactés. Il faut trouver environ 70 hectares de bois où le papillon est présent, puis aménager des espaces favorables à son développement. Le dossier complet de présentation des mesures de réduction d'impacts, des mesures compensatoires et des plannings d'intervention en fonction de la vie faunistique a été soumis au Conseil national de la protection de la nature (CNP) qui a émis un avis favorable en novembre dernier et



des recommandations complémentaires notamment pour le suivi de la mise en place de ces mesures. L'accord du CNPN a permis à Organom de démarrer le défrichage de la première partie du projet, sur l'emprise de la future unité de traitement des déchets Ovade (photo ci-dessus).

EN BRÈF



Discours et présentations des familles se sont succédés lors du Forum Prévention, avant de proposer aux 120 personnes présentes un spectacle détonnant, intitulé "Poubelle la vie !" par la Compagnie Les Amulecteurs.



► Une machine à projeter la terre, unique en France, pour la végétalisation du site de Vaux. La longueur des talus à Vaux étant très importante et pour éviter le poids des engins sur les membranes d'étanchéité fraîchement posées, Organom a fait appel à la société Millet Paysage, experte dans le traitement des talus et des zones difficiles. Celle-ci a mis au point cette machine pour, à l'origine, répondre à une difficulté de mise en œuvre de compost sur des talus, après des travaux autoroutiers. Cette technique permet aujourd'hui d'améliorer les conditions d'accessibilité et de projeter la terre à distance là où la mise en place est impossible par des engins traditionnels.

Observatoire des odeurs : 1^{er} bilan

L'observatoire des odeurs autour du centre de traitement des déchets de La Tienne a démarré au début de l'été 2010. Après 4 mois, Organom a réuni l'ensemble des membres afin de leur présenter un premier bilan. Ainsi, entre juillet et octobre, une dizaine de riverains ont réalisé un total de 632 observations olfactives sous des conditions météorologiques favorables à la perception des odeurs dans l'environnement, avec des vents faibles à modérés de secteur Nord ou Sud. Parmi ces observations, 8% correspondent à des cas de perceptions d'odeurs directement associées au centre de stockage des déchets ou à la plateforme de compostage. Il s'agit essentiellement d'odeurs de biogaz, de déchets frais ou de compost. Elles sont généralement faibles et perçues par bouffées jusqu'à une distance de 1500 m.

Cependant, elles sont considérées globalement comme peu gênantes. Au mois de juillet, des odeurs de boues pouvant être fortes à très fortes et attribuées au site de La Tienne ont été signalées au niveau du quartier de Tanvol à Viriat (à 2500 m des limites de propriété). En faisant la corrélation avec l'ensemble des données (exploitation du site et météo), l'analyse de ces observations démontre qu'elles proviennent vraisemblablement d'épandages agricoles. A la fin du mois de septembre, les travaux réalisés sur le réseau de captage du biogaz associés à des vents de secteur Sud sont vraisemblablement responsables d'odeurs de biogaz au niveau du quartier des Mangettes (fréquence de perception de 67%). D'une manière générale, les indices de confort olfactif calculés sur la base des

observations réalisées par les riverains et des conditions météorologiques restent supérieurs à 9, traduisant une situation olfactive plutôt satisfaisante pendant tout l'été 2010. Toutefois, quelques épisodes correspondant à une dégradation du confort olfactif ont été ponctuellement observés au niveau du quartier des Mangettes (odeurs de biogaz en août et septembre, odeurs de compostage en octobre). L'ensemble de ces analyses permet ainsi de réaliser un état initial des odeurs en provenance du site, de poursuivre la surveillance avec l'aide des riverains et d'envisager des actions correctrices. Un second point d'étape sera proposé aux membres en avril prochain, avant le bilan global à l'issue de la première année d'observations en juin 2011.

EN BRÈF

► **Les communautés de communes du Pays de Bâgé et de Miribel et du Plateau labellisées pour la qualité de service de leur collecte.** A l'occasion du Salon Pollutec en décembre, l'Ademe et Eco-Emballages ont dévoilé la liste des lauréats 2010. Parmi eux, ces deux collectivités membres de notre syndicat obtiennent le label QualiTri, récompensant ainsi les efforts menés en matière de qualité du service public de collecte des déchets ménagers. Satisfaire les usagers par l'information, connaître et maîtriser les coûts de gestion, augmenter les performances, limiter les impacts environnementaux et améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité du personnel ont été les principaux objectifs visés pour obtenir ce label attribué pour 3 années. Bravo à elles !

► **Le nouveau chemin de la Serpoyère bientôt ouvert à la circulation.** La mairie de Viriat a réceptionné la voirie et la signalisation a été posée. Il reste cependant à finaliser le document d'arpentage avant que les véhicules puissent emprunter cette



nouvelle voie réalisée par Organom pour contourner la future unité de traitement des déchets Ovade. Le syndicat intégrera ainsi les anciennes voiries déclassées dans l'enceinte du site de La Tienne.

► **11 pays en 11 mois !** Du Brésil à l'Egypte, en passant par l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et le Japon, Annaïs et Nadège Périllat ont achevé leur tour du monde à la recherche de déchets réutilisés. Parties à la découverte d'exemples de seconde vie donnée aux déchets, elles ont déniché de nombreuses astuces, notamment dans les pays les plus défavorisés, et les ont exposé au public fin novembre à Bourg-



en-Bresse. A l'occasion du comité syndical du 9 décembre, les élus d'Organom ont pris connaissance de leurs travaux. Retrouvez toutes leurs trouvailles sur www.sistersworldtour.com